

Rapport annuel de Swiss Medtech 2024

Mars 2025, à l'attention de l'assemblée générale



Mentions légales

Concept – Rédaction – Design

Anita Holler, responsable communication, Swiss Medtech

Claudia Guldemann, cheffe de projet communication, Swiss Medtech

Chers membres Swiss Medtech,

Lors de l'assemblée générale de mai 2024, vous m'avez élu président de Swiss Medtech. J'ai accepté cette fonction avec beaucoup de respect et de plaisir – précisément parce que les défis de la branche sont multiples et complexes, parce que le contexte de la politique européenne est exigeant et parce que la concurrence internationale est plus rude que jamais. Pourtant, peu de pays sont aussi prédestinés que la Suisse à saisir les opportunités qu'offrent les technologies médicales pour la santé, l'innovation et la prospérité. Notre système de formation dual, des conditions-cadres politiques fiables ainsi qu'un marché du travail libéral permettent à la Suisse d'occuper une position forte dans ce domaine.

L'un des moments clés de mes premières semaines de mandat a été de pourvoir le poste de direction vacant. J'ai vite compris que pour ce poste, il faut une personne provenant de l'industrie – quelqu'un issu de vos rangs qui connaît la scène internationale et qui peut juger par expérience des défis et des opportunités de notre secteur. C'est avec une grande joie que je constate que la direction nouvellement constituée et l'équipe de 13 personnes dirigée par Adrian Hunn travaillent ensemble de manière ciblée, engagée et avec beaucoup de passion personnelle. Je suis convaincu que nous pouvons poursuivre le travail fructueux de nos prédécesseurs.

Regardons l'avenir. Qu'avons-nous prévu pour les prochaines années ?

Établir l'association au niveau national : Swiss Medtech porte certes le « national » dans son nom, mais nous devons vivre cette exigence encore plus concrètement dans la réalité. Une meilleure représentation en Suisse romande, notamment, est une tâche ouverte à laquelle nous nous attelons désor-



mais avec détermination. Je suis persuadé que nous pourrions atteindre cet objectif en 2025 – avec le soutien actif de notre nouvelle collègue du comité directeur, Katrin Siebenbürger Hacki.

Rendre la valeur du secteur des technologies médicales plus visible : La technologie médicale suisse est un secteur de croissance important. Avec une augmentation annuelle du chiffre d'affaires de six pour cent, elle est nettement supérieure à celle du PIB. 12 pour cent du chiffre d'affaires sont consacrés à la recherche et au développement. Le secteur emploie environ 72 000 personnes dans notre pays et crée continuellement de nouveaux emplois. Sa force d'innovation sauve chaque jour des vies et améliore la santé de milliers de personnes dans le monde. Nous devons communiquer davantage sur ces succès !

Garder la production en Suisse : Un pays à hauts salaires comme la Suisse est confronté au défi de conjuguer les normes de qualité les plus élevées et l'efficacité économique. Chaque fois que cela s'avère judicieux, nous voulons conserver la production dans le pays – et ainsi renforcer durablement la place éco-

nomique suisse. L'industrie des technologies médicales peut se différencier si elle parvient à orienter systématiquement ses processus clés vers l'efficacité et l'efficience. La Suisse réunit toutes les conditions pour utiliser la numérisation en vue d'optimiser les processus et l'automatisation.

Moins de bureaucratie – plus de marge de manœuvre : Nous nous opposons aux réglementations qui entravent la concurrence et l'innovation et demandons le contraire : davantage de liberté d'entreprise. Swiss Medtech examinera chaque nouveau projet de votation et de réglementation pour savoir s'il renforce ou affaiblit la compétitivité de la branche – et s'impliquera en conséquence. Après la Medical Device Regulation (MDR), les prochains défis réglementaires se profilent déjà, notamment l'European Clean Industrial Deal, l'espace européen des données et la numérisation. Nous continuerons à soutenir et à conseiller activement nos membres.

Faire parvenir les innovations plus rapidement aux patientes et patients : Il n'est pas acceptable que les nouveaux dispositifs médicaux ne soient remboursés que cinq ans après leur mise sur le marché, voire plus tard – ou pas du tout. Nous nous engageons pour des

processus plus rapides et de nouveaux modèles de remboursement, en particulier pour les applications numériques de santé.

Renforcer les relations avec la politique, l'économie, la santé publique et la science :

Le secteur suisse des technologies médicales agit à l'intersection de tous ces domaines – et la politique joue un rôle central. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs qu'ensemble. Il est donc essentiel de travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés afin de garantir et de renforcer notre position à long terme face à la concurrence internationale. En tant que président, je considère qu'il est de mon devoir de faire en sorte que notre voix soit entendue.

Pour finir, un grand merci ! Merci pour votre engagement, votre précieux travail et votre confiance. Je souhaite beaucoup de succès à mes collègues du comité directeur, de la direction, à l'équipe et de tous les organes de l'association. Construisons ensemble l'avenir des technologies médicales suisses !

Damian Müller, conseiller aux États,
président de Swiss Medtech



« Pour une industrie
de la technologie
médicale suisse forte »

Swiss Medtech a connu une année 2024 riche en événements : nous avons abordé de nombreuses questions, posé des jalons importants et obtenu des résultats tangibles. L'association a fait avancer des sujets centraux de la branche et a permis à l'industrie des technologies médicales de se faire entendre.

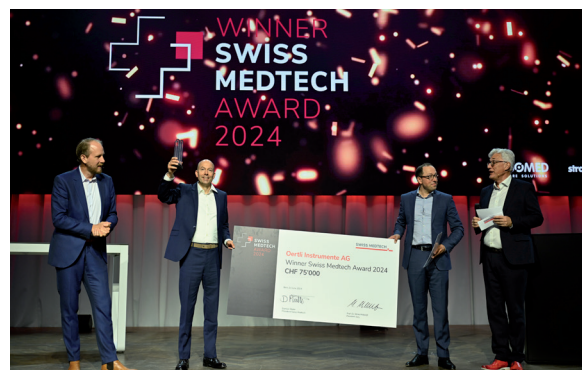
Swiss Medtech Day 2024

Avec près de 800 participants et participantes, le Swiss Medtech Day a enregistré un nouveau record de fréquentation. Le thème principal « Maîtriser la complexité » a été traité tout au long de la manifestation qui a abordé des défis tels que les incertitudes géopolitiques, les crises énergétiques, le changement climatique, les nouvelles réglementations et l'évolution des besoins de la clientèle. L'exposition, où les fabricants et les fournisseurs ont présenté leurs innovations, a été très fréquentée, les formats de réseautage ont été très appréciés et les sessions Deep Dive ont attiré beaucoup de monde. Les échanges internationaux, avec un focus sur les États-Unis en 2024, ont joué un rôle central – ce pays étant un partenaire commercial majeur et un site important pour les premières autorisations d'innovations. L'apparition de l'ambassadeur américain Scott Miller a été un moment fort.



Swiss Medtech Award 2024

DerLe Swiss Medtech Day a constitué le cadre idéal pour Oertli Instrumente AG qui y a reçu le Swiss Medtech Award – prix convoité d'une valeur de 75 000 francs et parrainé par le groupe Sonova, le groupe Straumann et Ypsomed. Oertli est un fournisseur mondial leader dans les appareils et instruments de chirurgie ophtalmique. Les dispositifs médicaux provenant de Berneck, dans la vallée du Rhin saint-galloise, sont utilisés dans des cliniques modernes et hautement spécialisées, jusque dans les régions les plus reculées du monde, par exemple pour le traitement de la cataracte.



National Regulatory Conference

En 2024 également, plus de 400 personnes ont participé à la National Regulatory Conference de Swiss Medtech à Berne. Depuis sa création en 2017, l'événement est évolué d'une simple discussion sur la réglementation des dispositifs médicaux (Medical Device Regulation, MDR) pour devenir un forum d'échange sur les sujets réglementaires les plus divers. Il porte non seulement sur des aspects tels que la numérisation, l'intelligence artificielle et les données de santé, mais également sur le développement durable qui constitue un thème central. Six sessions

en petits groupes et deux sessions plénières ont été organisées. Patric Franzen, négociateur en chef de l'UE, a lancé la partie politique de la manifestation. Premier orateur, il a donné un aperçu passionnant du processus de négociation dans le dossier européen.



Engagement en faveur des dispositifs médicaux de la FDA

Depuis novembre 2022, le Conseil fédéral a reçu le mandat parlementaire d'autoriser les dispositifs médicaux de la FDA en Suisse. Swiss Medtech a effectué un travail préparatoire décisif : des analyses juridiques, une étude comparative des systèmes américain et européen et une proposition concrète de mise en œuvre. L'échange avec l'administration fédérale est constructif, mais il est crucial de souligner constamment la pertinence et l'urgence du sujet. En 2024, l'attention a également porté sur ce sujet : par exemple lors de la visite inaugurale du président et du directeur à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider ou lors de la rencontre avec une délégation de la FDA sur invitation du SECO. Grâce à un travail médiatique ciblé, dont des contributions au téléjournal et à l'émission « 10 vor 10 » de la télévision suisse alémanique, Swiss Medtech a veillé à ce que le sujet soit également perçu par le public.

Intergroupe parlementaire Technologies médicales

L'intergroupe parlementaire sur les technologies médicales a été créé à l'été 2024. Ce groupe interpartis a pour but de favoriser les échanges entre le monde politique et le secteur de la technologie médicale. Le président de Swiss Medtech et conseiller aux États Damian Müller (PLR) est le président du groupe. La coprésidence est assurée par Simon Michel (PLR), membre du comité directeur de Swiss Medtech et conseiller national, ainsi que par Benedikt Würth (Le Centre), conseiller aux États, et par Katja Christ (PVL), conseillère nationale. Le secrétariat est assuré par le bureau de Swiss Medtech à Berne.



Campagnes de votation

Swiss Medtech s'est engagée dans des campagnes de votation importantes pour l'industrie des technologies médicales, avec des résultats allant dans le sens de l'industrie : oui à la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, non à l'initiative sur l'allègement des primes, non à l'initiative pour un frein aux coûts et oui au financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires.

Consultations publiques

Swiss Medtech a pris position dans le cadre de consultations dans l'intérêt de la branche des techniques médicales, notamment sur le mandat de négociation avec l'UE, l'ordonnance sur la protection du climat, la loi sur l'encouragement de l'innovation (LEI) du canton de Berne, les forfaits ambulatoires, la transparence des aspects de durabilité dans le Code des obligations et les dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂.

Salons

L'équipe expérimentée en charge des salons de Swiss Medtech a soutenu les entreprises suisses de technologie médicale dans l'organisation de leur présence sur les salons. Le MedtecLIVE de Stuttgart s'est à nouveau révélé être une plateforme idéale pour échanger des connaissances spécialisées et nouer des contacts internationaux. Le Swiss Pavilion a démontré de manière impressionnante la force d'innovation du secteur suisse des technologies médicales. En 2024, le COMPAMED de Düsseldorf a été une nouvelle fois un point de rencontre central de la communauté globale des technologies médicales. Des milliers de visiteurs professionnels et d'exposants du monde entier ont profité de l'occasion pour découvrir les technologies les plus récentes – parmi eux, 16 entreprises suisses présentes dans le Swiss Pavilion.



Cours de formation de spécialiste en technologies de réadaptation avec brevet fédéral

Une étape importante en 2024 ! Pour la première fois, les examens ont été proposés par la commission d'assurance qualité (CAQ) à la fois en allemand et en français. Les francophones ont désormais la possibilité d'obtenir le diplôme de « Spécialiste en technologies de réadaptation avec brevet fédéral ». Au total, 29 personnes – francophones et germanophones – ont participé à la semaine d'examen, qui comprenait des épreuves théoriques et pratiques. Ce succès renforce la disponibilité de professionnels qualifiés, dont le secteur de la réadaptation/réhabilitation a un besoin urgent.



Étude sectorielle 2024

Tous les deux ans, Swiss Medtech publie l'étude sectorielle réalisée en collaboration avec Helbling. En 2024, c'était à nouveau le cas. Nous avons pu présenter les principaux chiffres clés : Au cours des deux dernières années seulement, l'industrie des technologies médicales a créé 4 200 nouveaux emplois en Suisse. En 2023, ses quelque 71 700 employés ont généré un chiffre d'affaires de 23,4 milliards de CHF. Après l'industrie pharmaceutique et l'industrie horlogère, la branche des technologies médica-

les est la troisième plus grande contributrice à l'excédent commercial de la Suisse. Le secteur réinvestit environ 12 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement.

Rencontre DACH des technologies médicales en Suisse

La coopération entre les associations de technologies médicales d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse a pris de l'ampleur en 2024. Fin août, des représentants et représentantes des associations sœurs se sont réunis à l'invitation de Swiss Medtech. Les débats ont porté sur les sujets centraux des technologies médicales, tels que MDR/IVDR, le développement durable et l'intelligence artificielle. L'objectif est de développer une position commune sur ces sujets afin que les associations puissent continuer à s'exprimer d'une seule voix à l'avenir.

Nouveau groupe d'experts Développement durable

Après avoir recruté une experte en développement durable fin 2023, Swiss Medtech s'est surtout attachée en 2024 à développer son savoir-faire et à prendre des mesures concrètes pour soutenir ses membres. L'association a créé un groupe d'experts spécialisé dans le développement durable en vue d'échanger des connais-

sances entre les entreprises membres. Elle a organisé deux webinaires de sensibilisation et de formation continue, une session Deep Dive lors de la National Regulatory Conference et a mis en ligne mi-mars une sous-page web sur la durabilité. Un sondage a montré que les PME souhaitent principalement deux choses : premièrement, une solution standardisée pour le reporting et deuxièmement, un guide pratique pour atteindre l'objectif net zéro. Une étape importante : l'office fédéral de l'énergie a approuvé en juillet la demande de Swiss Medtech visant à promouvoir la feuille de route sectorielle ainsi que les feuilles de route individuelles des entreprises.



Adrian Hunn
Directeur Swiss Medtech

Bilan au 31 décembre 2024

	2024 CHF	2023 CHF
Liquidités	1'867'838	1'744'697
Créances résultant de livraisons et de prestations		
– envers des tiers	94'000	106'709
– envers des autorités publiques	7'133	1'664
Actifs de régularisation	99'004	76'924
Actifs circulants	2'067'975	1'929'994
Immobilisations corporelles mobilier		
– Autres placements financiers	11'519	11'519
– Machines de bureau et informatique	3'700	7'500
– Mobilier et équipement	3'300	6'700
Actifs incorporels		
– Autres actifs incorporels	1	1
Actifs immobilisés	18'520	25'720
Actifs	2'086'495	1'955'714
Dettes résultant de livraisons et de prestations		
– envers des tiers	240'220	171'465
Passifs de régularisation	114'999	209'928
Provisions et postes analogues prévus par la loi	464'566	398'206
Capitaux étrangers à court terme	819'785	779'599
Capitaux étrangers	819'785	779'599
Solde d'ouverture	1'176'115	1'307'543
Perte / Bénéfice de l'exercice	90'595	-131'428
Fonds propres	1'266'710	1'176'115
Passifs	2'086'495	1'955'714

Compte de résultat au 1.1.2024 – 31.12.2024

	2024 CHF	2023 CHF
Cotisations	2'552'529	2'071'679
Produit Evénements, prestations et projets	1'023'205	1'131'916
Produit Groupes d'experts	658'715	616'040
Réduction de recettes	-7'241	-1'253
Produits d'exploitation	4'227'208	3'818'382
Charges Evénements, prestations et projets	941'169	979'315
Charges Groupes d'experts	509'586	472'137
Charges directes	1'450'755	1'451'452
Bénéfice brut après charges directes	2'776'453	2'366'930
Salaires	1'769'938	1'772'598
Charges liées aux assurances sociales	290'859	302'938
Autres charges du personnel	95'026	62'579
Transfert des frais de personnel vers les projets	-47'935	-59'711
Charges de personnel	2'107'888	2'078'404
Bénéfice brut après charges du personnel	668'565	288'526
Frais de locaux	68'001	64'999
Entretien, réparation, remplacement et leasing	1'528	2'141
Assurances choses, taxes et redevances	5'267	2'744
Frais administratifs et informatiques	426'880	383'672
Frais de publicité	8'934	7'302
Autres charges d'exploitation	3'231	2'887
Autres charges d'exploitation	513'841	463'745
Bénéfice d'exploitation EBITDA	154'724	-175'219
Amortissements des immobilisations mobiles	17'286	14'222
Bénéfice d'exploitation EBIT	137'438	-189'441
Charges financières	2'943	894
Revenus financier	15'626	6'659
Bénéfice d'exploitation avant impôts	150'121	-183'676
Charges extraordinaires, non récurrentes ou non périodiques	60'000	1'200
Recettes extraordinaires, non récurrentes ou non périodiques	700	53'697
Perte / Bénéfice annuel avant impôts	90'821	-131'179
Impôts directs	226	249
Perte / Bénéfice de l'exercice	90'595	-131'428

Annexe aux comptes annuels 2024

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Société : Swiss Medtech – Association suisse de technologie médicale		
Forme juridique : association		
Siège : Berne		
Nombre de postes à plein temps (moyenne annuelle) (déclaration, si le nombre n'est pas supérieur à 10, 50 ou 250)	inférieur à 10	inférieur à 10
Dettes envers l'institution de prévoyance	0.00	0.00
Montant résiduel des dettes de leasing (y compris les baux pluriannuels) Passif dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an	0.00	0.00
Indications diverses Actifs utilisés pour garantir les propres engagements	11'519.00	11'519.00

Informations sur les principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse, en particulier aux articles du Code des obligations (articles 957 à 962) relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes.

La présentation des comptes exige que l'organe de direction suprême fasse des estimations et des jugements qui pourraient affecter les montants déclarés des actifs et des passifs ainsi que des passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que les produits et les charges au cours de la période de référence. L'organe de direction suprême décide dans chaque cas, à sa propre discrétion, s'il convient de faire usage de la marge de manœuvre existante en matière d'évaluation statutaire et de bilan comptable. Dans l'intérêt de l'entreprise, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être effectués au-delà de ce qui est nécessaire pour les besoins de l'entreprise, conformément au principe de prudence.

Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu, entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes annuels par l'organe de direction, d'événements importants susceptibles d'affecter les informations présentées dans ces comptes annuels ou devant être publiées ici.

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'attention de l'assemblée générale de Swiss Medtech – Association suisse de technologie médicale, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) comme représentés aux pages 10 à 12 de la Swiss Medtech – Association Suisse de la Technologie Médicale pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Gümligen, 24 mars 2025

T+R AG



Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat